



# Le Magloëois



crédit photo : Stéphanie Allard

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 septembre 2025,  
à 19h, à la salle municipale

## PROCHAINE DATE DE TOMBÉE POUR LE JOURNAL

Mardi 9 septembre 2025

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

*Kilitou* 418 257-4421 #1103

Heures d'ouverture :  
Dimanche de 10h30 à 11h30  
Mercredi de 13h à 14h  
Jeudi de 19h à 20h

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE 13, rue de la Caisse

Saint-Magloire, Québec G0R 3M0

Tél. : 418 257-4421, poste 1110

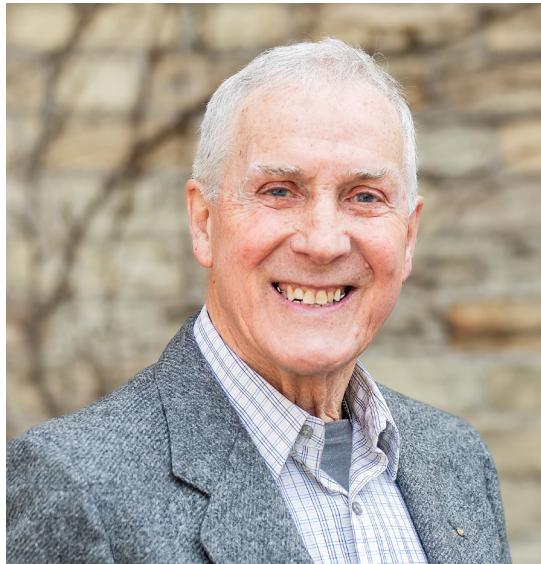
[www.saint-magloire.com](http://www.saint-magloire.com)  
[stmagloire@sogetel.net](mailto:stmagloire@sogetel.net)

**FERMÉ LES MARDIS POUR TRAVAIL ADMINISTRATIF**

**FERMÉ LE LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025 – FÊTE DU TRAVAIL**

**FERMÉ LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025  
– FORMATION ÉLECTORALE**

# Mot du maire



Bonjour tout le monde!

Il s'en est passé de belles affaires depuis le mois de juin. D'abord, le 10 juillet, nous avons été éprouvés par des pluies diluviennes, causant des dommages dans plusieurs de nos rangs. Notre équipe des travaux publics s'est mise à l'œuvre très rapidement pour réparer les dégâts et rouvrir les rangs les plus importants à la circulation.

Il y aura des dépenses additionnelles pour la municipalité. Cette situation d'urgence a été rapportée au ministère de la sécurité publique.

Le deuil n'a pas été long puisque quelques jours plus tard, nos premiers artistes, Sylvie et Simon, lançaient les notes initiales des sorties musicales sur les planches du patrimoine, devant une foule attablée sur la rue principale. Les samedis suivants, ce furent Claude et Isabelle, puis Jean-Paul Julien, Alain et Claude. Ils sont vraiment bénis pour la belle température ces gens du patrimoine.

On nous dit que le meilleur est à venir avec le groupe Aventure le samedi 16 août. On est choyés d'avoir tous ces artistes avec nous ici. Nous ne les remercierons jamais assez, d'autant plus que ces virtuoses ne reçoivent pas grand-chose pour leur prestation.

Restons sur le patrimoine! Avez-vous visité cette magnifique terrasse couverte du Café? Un joyau ajouté au cœur du village! Profitez-en avant que l'été nous glisse entre les doigts.

Vous avez qu'à la fin de l'été, précisément le 19 septembre, commence la période de mise en candidature pour les élections municipales du 2 novembre. Elle se terminera le 3 octobre. Votre municipalité a besoin de personnes dy-

namiques, disponibles et engagées. Une belle aventure vous attend peut-être?

Proclamons le mois d'août, le mois des vacances, une période propice à votre réflexion.

Daniel Thibault, maire



**RECHERCHE BÉNÉVOLES AU SERVICE DE TRANSPORT-ACCOMPAGNEMENT**

- RENDEZ-VOUS MÉDICAUX ET PSYCHOSOCIAUX.
- COURTE, MOYENNE OU LONGUE DISTANCE, SELON DE VOS PRÉFÉRENCES.
- REMBOURSEMENT DES FRAIS LIÉS À L'UTILISATION DE VOTRE VÉHICULE ET, LE CAS ÉCHANT, DES REPAS.



**COMPOSER LE  
418 383-5252**

# Le conseil en bref

## RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL TENUE LE 7 JUILLET 2025, à 19h, à la salle municipale. Le conseil a résolu :

D'accepter les comptes à payer pour la somme de 211 792,92 \$.

D'accorder un montant de 500,00 \$ au St-mag Fest, à titre de commandite pour l'édition 2025.

De confirmer l'adhésion au projet GolInfra et sa contribution financière selon la répartition proposée.

D'accepter le rapport financier de 2020 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Magloire (numéro 3132) révélant un déficit pour notre immeuble, au montant de 25 639,00 \$ et confirmant notre contribution financière de 10% de ce montant.

D'entériner l'embauche par la municipalité de Sainte-Sabine de madame Megan Asselin, à titre de responsable des projets municipaux et du développement récrétouristique, en lien avec l'entente portant sur l'utilisation d'une ressource partagée entre les municipalités de Saint-Magloire, Sainte-Sabine et Saint-Luc-de-Bellechasse, aux conditions mentionnées à son contrat de travail.

D'autoriser Mélanye Gendreau et Gino Tanguay à organiser un Marché de Noël dans la salle municipale de Saint-Magloire le 6 et 7 décembre 2025.

D'autoriser les Entreprises Forestières de Saint-Magloire à effectuer les travaux nécessaires à terminer la portion du chemin du rang de Bellechasse jusqu'à leur immeuble, sous certaines conditions.

D'accepter la proposition faite par PLURITEC pour notamment la réalisation des relevés topographiques en lien avec la réfection des conduites de la rue Principale et la réhabilitation de divers segments, telle que présentée le 11 juin 2025, pour un montant de 22 250,00 \$.

D'accepter la proposition de services professionnels de Tetra Tech inc. et de lui confier le mandat pour l'accompagnement dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028, le tout pour une enveloppe budgétaire de 3500,00 \$ plus taxes.

D'accepter la proposition faite par Construction Patrice Roy pour le remplacement des fenêtres latérales et arrières du gym, au montant de 9 001,35 \$ plus taxes et supplément pour cadrage brun, le tout étant dans le respect des sommes budgétées à cette fin.

## RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL TENUE LE 12 AOÛT 2025, à 19h, à la salle municipale. Le conseil a résolu :

D'accepter les comptes à payer pour la somme de 205 720,66 \$.

D'accepter et de ratifier la proposition de renouvellement de bail pour le guichet automatique pour une période additionnelle de 2 ans.

De payer la somme de 78,00 \$ à la Maison des Jeunes l'Olivier des Etchemins, représentant notre part municipale pour les services offerts à notre population, pour la période 2025 2026

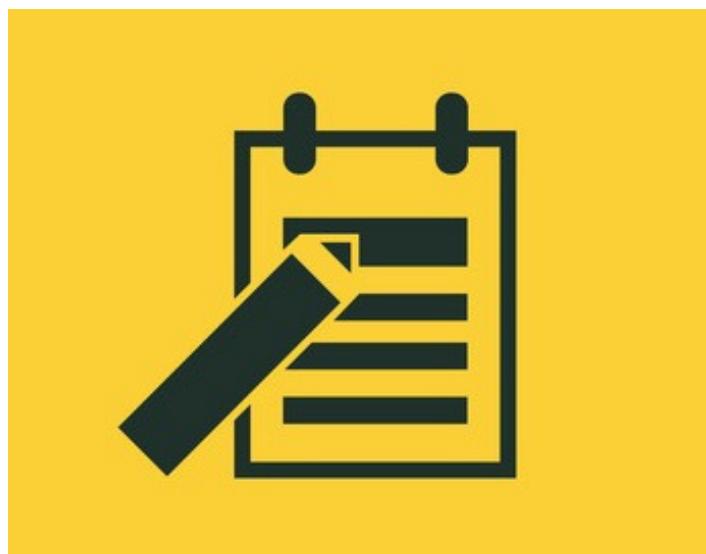
D'organiser la soirée de reconnaissance des bénévoles et des nouveaux arrivants qui aura lieu à la salle municipale de Saint-Magloire, le samedi 4 octobre 2025, à partir de 17h.

D'accepter les plans et devis de ENGLOBE pour la réfection du rang du Lac et de faire une demande d'aide financière en lien avec ce projet.

D'accepter la proposition faite par ENGLOBE pour une somme de 14 698,25\$ taxes nettes, pour la préparation des relevés topographiques, études hydrologiques ou hydrauliques et des plans et devis nécessaires pour demande de subvention, relativement au remplacement d'un ponceau du rang Saint-Cyrille.

De ratifier les dépenses faites par la directrice générale, notamment en mandat à des entrepreneurs et achat de gravier, visant à assurer rapidement l'accès des services d'urgences à l'ensemble des citoyens, à la suite des pluies du 10 juillet dernier.

*N.B. Ceci n'est qu'un résumé des points importants de la séance du conseil municipal. Pour voir la version intégrale du procès-verbal, veuillez le consulter sur le site Internet de la municipalité après son adoption.*





**TU AIMES TON COIN,  
VA PLUS LOIN.**

PRÉSENTE-TOI AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025!



# PASSE À L'ACTION

pour ta région

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Le milieu municipal est un gouvernement de proximité qui joue un rôle essentiel dans une multitude de dossiers et de services qui sont au cœur de la vie quotidienne des gens.

Tu es une personne engagée envers ta communauté et tu souhaites contribuer concrètement à bâtir un milieu de vie de qualité, vibrant, inclusif et sécuritaire?

Tu es une personne d'action et tu as à cœur d'écouter et de représenter les intérêts de l'ensemble de la population de ton quartier ou de ta municipalité?

Tu as toutes les qualités nécessaires pour poser ta candidature aux prochaines élections municipales.

On a besoin de tes lumières!

## **PRÈS DES GENS, SUR TOUS LES PLANS**

Les personnes élues dans une municipalité agissent concrètement sur différents enjeux qui touchent directement la qualité de vie de la population.

On peut penser à l'environnement, l'accès au logement, la culture, les enjeux d'itinérance, le vieillissement de la population et bien d'autres. Elles mettent en place des solutions concrètes et tangibles à ces défis qui doivent être réfléchis par des personnes diversifiées afin de prendre des décisions inclusives qui couvrent tous les angles.

Tu as de bonnes idées? On a besoin de tes lumières sur :

- Les parcs et les espaces verts municipaux
- Le logement
- Les services aux aînés, à la jeunesse, aux familles, aux nouveaux arrivants et aux personnes marginalisées
- Le développement économique
- La sécurité
- La protection et la mise en valeur des milieux naturels et la protection de la qualité de l'air
- Les activités sportives et de loisirs
- Les bibliothèques, les activités culturelles, l'art public, les fêtes de quartier, le réseau routier, les pistes cyclables et le transport collectif et adapté
- La gestion des matières résiduelles
- La gestion et la protection de l'eau potable
- Et plus encore...

# ÉLECTIONS municipales

**2025**

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – FÊTE DU TRAVAIL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 1er septembre 2025 en raison de la fête du Travail. Bon congé à tous les Maglorois et Magloroises!

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – 5 SEPTEMBRE 2025

Le bureau municipal sera fermé le vendredi 5 septembre pour permettre au personnel administratif de recevoir une formation en vue des élections municipales du mois d'octobre 2025. Merci de votre compréhension.

## CUEILLETTE DE PETITS FRUITS ET DE LÉGUMES DANS LES PARCS

RAPPEL! RAPPEL! Nos parcs municipaux débordent de fruits et de légumes et ceux-ci sont pour la population, mais également pour les visiteurs qui viennent voir notre beau coin de pays.

Nous désirons que leur visite soit des plus agréable et qu'ils repartent avec le souvenir que la population de Saint-Magloire est très accueillante.

Malheureusement, des citoyens viennent faire leurs récoltes dans nos parcs et ne laissent rien pour les autres. Les bénévoles en avertissent quelques-uns, mais en vain...

Pour cette raison, nous vous demandons de ne prendre qu'une poignée de petits fruits ou un légume en passant. Aucune cueillette avec contenant, récipient ou sac n'est acceptée. Nous vous demandons, s'il vous plaît, de respecter cette consigne.

En vous remerciant de votre collaboration ! Merci d'aviser les gens de votre entourage.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE TAXES

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité de Saint-Magloire a adopté, depuis plusieurs années, une politique domiciliaire et une politique aux entreprises permettant aux citoyens et aux propriétaires d'entreprises de recevoir un remboursement de taxes. Voici un court résumé. Vous pouvez en connaître plus sur le site Internet ou en demandant une copie au bureau municipal. De plus, pour avoir droit au remboursement en novembre, vous devez obligatoirement avoir payé vos taxes et avoir rempli le formulaire de demande d'admissibilité. Celui-ci se

retrouve également au bureau municipal où vous pouvez en faire la demande au 418-257-4421, poste 1110.

## POLITIQUE DOMICILAIRE

Politique favorisant l'acquisition d'une première maison existante ou la construction d'une première maison, pour les familles résidant de façon permanente à Saint-Magloire.

Définition de famille : Un ou deux adultes avec au moins un enfant mineur résidant en permanence avec lui (eux) ou jeune couple entre 20 et 40 ans.

Un remboursement équivalent de la taxe foncière du bâtiment est donné en novembre aux nouveaux propriétaires : 100 % (1re année), 50 % (2e année) et 25 % (3e année).

Selon le cas, vous pouvez avoir droit à un remboursement :

- Des droits de mutation (jusqu'à 500 \$);
- Une valeur de 1 % du coût de la construction de la maison, jusqu'à concurrence de 1500 \$;
- Raccordement aux services d'aqueduc et d'égout, dans les secteurs desservis, jusqu'à concurrence de 500 \$ pour l'aqueduc et de 500 \$ pour l'égout.

## POLITIQUE AUX ENTREPRISES

Politique favorisant l'achat d'entreprises déjà existantes et/ou la construction de nouvelles entreprises à Saint-Magloire.

• Un remboursement équivalent de la taxe foncière est donné en novembre aux nouveaux propriétaires pour le bâtiment (100 % pour la 1re année et 50 % pour les 2e et 3e années).

Selon le cas, vous pouvez avoir droit à un remboursement :

- Des droits de mutation (jusqu'à 500 \$);
- Raccordement aux services d'aqueduc et d'égout jusqu'à concurrence de 1000 \$.

## SENS UNIQUE ENTRE LA ROUTE 281 ET LA RUE PRINCIPALE

Depuis quelques années déjà, la côte du rang Saint-Cyrille, située entre la route 281 et la rue Principale, est devenue sens unique. Il est donc interdit aux automobilistes de l'emprunter pour se rendre au village. Cependant, il n'est pas rare de voir des voitures, VTT ou motocyclettes, emprunter cette route pour venir sur la rue Principale pour continuer dans le rang du Lac.

Pourtant, la rue Ménard n'est pas si loin et les entrées de village non plus. Le détour est de quelques minutes seulement pour circuler sécuritairement.

Nous demandons encore une fois, pour la sécurité de tous, votre collaboration en respectant la signalisation affichée. Il y a déjà eu plusieurs blessés dans le passé à cause de cette intersection dont la visibilité est réduite. N'attendons pas qu'un drame arrive avant d'agir.

Nous vous remercions à l'avance de votre bonne collaboration!

## BINGO

Vendredi 12 septembre, à la salle municipale de Saint-Magloire, dès 16h00.

500,00 \$ en prix. Les cartes seront en vente à partir de 15,00 \$. Le casse-croûte sera ouvert.

Bienvenue à tous et bonne chance!

La société du Patrimoine

## ÉCOCENTRE MUNICIPAL

L'écocentre sera ouvert jusqu'au congé de l'Action de grâce, tous les samedis, de 8h à 12h. Celui-ci est situé au 370, route 281.

Pour que le processus soit le plus rapide et efficace possible, nous vous demandons de bien vouloir démêler et placer vos matières dans votre véhicule avant votre arrivée au site.

### **\*\*SITE RÉSERVÉ AUX CITOYENS ET PAYEURS DE TAXES DE SAINT-MAGLOIRE\*\***

À la demande de l'employé, si nécessaire, vous devrez présenter une pièce d'identité pouvant vous identifier ainsi qu'une preuve de résidence. Comme pièce demandée, vous pouvez apporter votre permis de conduire et compte de taxes.

## AUTRES RÈGLES À RESPECTER À L'ÉCOCENTRE

- Quantité autorisée : Maximum 3 mètres cubes (3 m<sup>3</sup>), soit l'équivalent d'une remorque 4'X8' remplie ou une boîte de camion (pick up);
- Attendre dans votre véhicule, en file, à l'endroit désigné;
- Attendre l'autorisation du préposé pour accéder aux conteneurs;
- Le préposé ne peut pas vous aider à manipuler les matières à disposer, vous devez être en mesure de disposer vos objets lourds de façon autonome;
- Tout comportement jugé récalcitrant, agressif ou dangereux sera rapporté à la Sûreté du Québec;
- SITE RÉSERVÉ AUX CITOYENS SEULEMENT. Les entreprises et commerçants ne sont pas autorisés à jeter leur rebut à cet endroit. Vous devez avoir vos conteneurs ou aller au site d'enfouissement à Armagh.

RAPPEL : Même si les barrières sont ouvertes, il est interdit de vous rendre à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture. C'est une question de sécurité et peut être considéré comme une intrusion.

\*\*Vous faites des rénovations? Nous vous rappelons que les matériaux de construction (sauf le bois) ne sont pas acceptés. Vous devez aller les porter directement au site d'enfouissement, au 50, rang 1, à Armagh (418-466-2495)

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Tu as envie de changer positivement la donne dans ta communauté ? Présente ta candidature aux #ÉlectionsMunicipales2025! La politique municipale, c'est pas mal plus dans ta cour que tu le penses. C'est l'occasion de mettre tes idées en action et de contribuer directement au dynamisme de ton coin. Tous les détails au [www.elections municipales.gouv.qc.ca](http://www.elections municipales.gouv.qc.ca).



# Quand la passion fleurit

## 25 ans d'embellissement bénévoles

Un héritage fleuri porté par des mains généreuses



Il y a plus de 25 ans, quelques dames bénévoles ont semé les premières graines de beauté dans notre municipalité. Armées de passion et de patience, elles ont commencé à transformer nos espaces publics en lieux accueillants et fleuris. Leur initiative, modeste mais inspirante, a marqué le début d'un mouvement d'embellissement qui perdure encore aujourd'hui.



# leurit la communauté

## le au cœur de notre municipalité

### **Un citoyen engagé, au cœur de l'embellissement de notre municipalité**

En effet, depuis près de 15 ans, un citoyen dévoué, Daniel Maurice, a repris le flambeau avec une constance admirable. Grâce à son travail bénévole, notre municipalité s'est enrichie de :

- Plantations d'arbres et d'arbustes
- Fleurs décoratives et aménagements floraux
- Rocailles et enrochements
- Parcs thématiques (4)
- Décor floral de notre église et du cimetière

Animé par une passion sincère pour la nature et le bien-être collectif, ce bénévole consacre temps, énergie et savoir-faire à l'embellissement de notre environnement commun.

Annuellement, Daniel Maurice dit consacrer plus de 150 heures de bénévolat à l'entretien et la mise à jour de nos infrastructures paysagères.

Daniel Maurice incarne l'esprit communautaire dans sa forme la plus noble. Il ne cherche ni reconnaissance ni récompense, mais agit par amour pour sa municipalité et par désir de la voir s'épanouir. Son travail bénévole est un exemple inspirant de ce que peut accomplir quelques personnes lorsqu'elles choisissent de semer la beauté autour d'elle. Daniel nous mentionne qu'il avait déjà la piqûre pour ce type de travail, l'ayant pratiqué avant son retour dans sa municipalité natale.



Parmi ses réalisations, il a fabriqué il y a quelques années 96 cabanes d'oiseaux, avec l'aide de bénévoles et quelques enfants. Ces cabanes, restaurées en 2024, décorent les poteaux de la municipalité. Il a aussi planté 50 arbres à notre école, au cours des années.

Depuis deux ans, lui et sa conjointe Anne-Marie Beaudry, ont pris la relève de la municipalité et s'occupent eux-mêmes de la gestion des commandes des fleurs personnelles des citoyens, Grâce à leur travail, 43 jardinières et 53 balconnières ornent les devantures des maisons, à l'été 2025. Anne-Marie est aussi sa complice de tous les instants dans l'entretien des parcs et elle assume le secrétariat du comité d'embellissement

Daniel Maurice n'est pas un employé de la municipalité. Oui, on lui accorde le contrat d'arrosage des fleurs du domaine municipal et lui fournissons le matériel nécessaire, au besoin, selon un budget fixé d'avance. Tout le reste est du bénévolat.

**- Merci à Daniel Maurice pour chaque arbuste planté, chaque pierre posée, chaque geste offert. Grâce à lui, notre municipalité ne cesse de fleurir.**

**L'embellissement, un geste bénévole qui fait rayonner notre municipalité et qui a un impact sur la qualité de vie des citoyens.**

Son engagement discret mais essentiel est un véritable moteur de fierté collective.

### **Une reconnaissance florissante : 4 Fleurons du Québec**

Ce travail acharné a contribué à l'obtention de notre certification de 4 Fleurons des Fleurons du Québec, une distinction qui fait rayonner notre municipalité au-delà de ses frontières. Elle attire les regards, inspire les municipalités voisines et renforce notre identité florale.

### **Un impact bien réel sur notre qualité de vie**

Ces gestes d'embellissement ne sont pas qu'esthétiques : ils nourrissent la bonne humeur des citoyens, renforcent le sentiment d'appartenance et créent un environnement propice au bien-être. Le bénévolat devient ici un véritable art de vivre.

Pour l'avenir, Daniel Maurice cherche à maintenir la collaboration des citoyens, des bénévoles, des entreprises locales et aussi de l'administration municipale. Il vise 5 Fleurons lors de la prochaine ronde d'évaluation des Fleurons du Québec.

**Merci à celles et ceux qui font fleurir notre quotidien**

Votre passion est notre patrimoine.

Daniel Thibault, maire

## ACQUISITION D'ABRIS RÉTRACTABLES

La municipalité de Saint-Magloire est bien heureuse de vous informer qu'elle possède maintenant 2 superbes abris rétractables qui seront bien utiles lors des différents événements locaux.

Cette acquisition de près de 3000\$ a pu être réalisée grâce à la participation financière du Gouvernement du Québec dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC des Etchemins, que nous tenons à remercier chaleureusement.

De tels équipements étaient nécessaires et fréquemment demandés lors des événements tels la Fête nationale, pour laquelle ils ont d'ailleurs été prêtés gracieusement à la Société du Patrimoine de Saint-Magloire qui en était l'organisatrice, tout comme lors de La grande journée des petits entrepreneurs, le St-Mag Fest, l'activité d'Halloween et bien d'autres. Par cette acquisition, la Municipalité de Saint-Magloire démontre sa volonté de soutenir les différentes initiatives locales et le bénévolat.

Les organismes qui aimeraient utiliser les abris rétractables pour une activité publique sont invités à en faire la demande par téléphone au : 418 257-4421 ou par courriel à [stmagloire@sogetel.net](mailto:stmagloire@sogetel.net)

Cet abri rétractable aux couleurs de la Municipalité de Saint-Magloire a pu être acquis grâce à nos partenaires :



Avec la participation financière de :

Québec 

dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



## Déneigement sporadique

RAPPEL: Les demandes de déneigement sporadique pour les rangs non déneigés, identifiés au règlement de zonage, doivent être faites par écrit et transmises au bureau municipal **avant le 30 septembre 2025** pour l'hiver 2025-2026. La Municipalité a le droit de ne pas déneiger un rang et les décisions doivent être prises dans le meilleur intérêt de l'ensemble des citoyens. Il est possible qu'un rang déneigé sporadiquement une année ne le soit pas la suivante, le tout à la seule discrétion du conseil municipal.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez nous joindre au bureau municipal au 418-257-4421, poste 1100, ou par courriel à [stmagloire@sogetel.net](mailto:stmagloire@sogetel.net)

# HALLOWEEN

Le samedi 1er novembre de 19h à 21h

Dans les sentiers Les Verts Boisés

**Le comité des loisirs a besoin de vous pour rendre cette soirée mémorable. Comme l'an passé, il y aura une section familiale et une autre pour les plus aventuriers.**

**Nous sommes donc à la recherche de gens qui aimeraient :**

- Préparer et animer une station. Faites marcher votre imagination!
- Participer à une station déjà préparée, avec ou sans déguisement;
- Se promener déguisés dans les sentiers et les animer (Ex : sorcier, zombie, fantôme...);
- Aider à la décoration des sentiers le jour même.

N'hésitez pas à donner votre nom.

Vous verrez comment c'est amusant et valorisant d'y participer.

Les ados, parlez-en à vos amis et créez une station à votre image.

On peut vous aider à la réaliser au besoin.

**Les gens de l'extérieur sont les bienvenus!**

Pour donner votre nom ou pour plus de renseignements :

Municipalité de Saint-Magloire  
au 418-257-4421, poste 1110  
ou Gino Tanguay au 418-953-1181.

Une réponse pour le 15 août  
serait appréciée.

# Organismes municipaux



## DES NOUVELLES DE VOTRE CERCLE DE FERMIERES

Bonjour

En cette belle saison estivale, nous espérons que vous en profitez bien et que vous vous amusez à vos activités préférées. Barbecue, jardinage, randonnée, baignade, camping, voyage ... autant d'occasions de vous ressourcer et de jouir de belles rencontres avec la famille et les amis.

Nous remercions toutes les membres présentes à l'assemblée générale annuelle du Cercle tenue le 10 juin dernier. Le 5 à 7 qui a suivi a permis des échanges très agréables qui font chaud au cœur des administratrices.

Le comité d'administration 2025-2026 élu lors de l'AGA est composé de : France Boutin, vice-présidente, France Delisle, secrétaire, Marielle Lemieux, trésorière, Cécile Laverdière et Gabrielle B. Spénard, conseillères. Le poste de présidente est à combler. Vous avez de l'intérêt, nous serons heureuses de vous accueillir dans l'équipe du conseil d'administration.

Nous tenons à remercier très sincèrement **Florence Carrier** pour le temps et les efforts consentis à titre de présidente ces 4 dernières années mais aussi pour son implication à différents postes au conseil depuis 15 ans. En donnant généreusement du temps et des énergies aux différents projets du Cercle, elle a grandement contribué à la qualité des activités réalisées. Elle laisse derrière elle un héritage marqué par son dévouement, son implication remarquable et une empreinte indélébile, et nous sommes profondément reconnaissantes pour son apport précieux. Merci Florence et bon succès dans tous tes projets.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de la reprise de nos réunions, le 9 septembre prochain à 13h30, où nous présenterons le programme des activités de la prochaine année.

Le thème des CFQ pour 2025-2026 est : Travaillons en équipe avec nos membres

### Devenir membre du Cercle de Fermières

Au coût de 35\$ pour l'année, en plus d'être membre d'un cercle dynamique et productif où vous pourrez apprendre différentes techniques d'artisanat, la carte vous procure plusieurs avantages soit : recevoir le magazine l'Actuelle à raison de 5 numéros par année; obtenir des rabais chez ces partenaires : Bétonel, New Look, Club direct laine, Michaels et Co-Operators (assurances). N'hésitez plus, contactez France Delisle au 418-257-2433 ou par courriel à hamel.delisle@gmail.com

### Au profit de la Fondation MIRA

Rappel : Récupération de cartouches d'imprimantes et de cellulaires, une façon écologique de vous en débarrasser et une contribution à une bonne cause. Apportez vos cartouches au bureau municipal.

MERCI AU NOM DE MIRA

Bon été et au plaisir de vous revoir bientôt

Le Conseil d'administration du Cercle de Fermières St-Magloire



### OFFERT À SAINT-MAGLOIRE

DÈS LE 20 OCTOBRE 2025, À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR  
TOUS LES LUNDIS, DE 13 H 30 À 14 H 30

ACTIVITÉS SÉCURITAIRES ET ADAPTÉES AUX PERSONNES DE 50 ANS ET +



DITES-LE À VOS AMIS !

Pour information  
Marjorie Carrier, conseillère ViActive  
au 418 383-5252 poste 2





## MOT DE VOTRE PRÉSIDENT DE LA FADOQ

Club St-Magloire  
Québec et Chaudière-Appalaches

### DÎNER FROID

Le comité de la FADOQ de Saint-Magloire invite ses membres à un dîner de reconnaissance, à la salle municipale de Saint-Magloire, située au 127, rue Principale, le lundi 25 août 2025.

*RÉSERVATION OBLIGATOIRE — POUR RÉSERVER, MONSIEUR CLAUDE BRETON AU 581-937-8988.*

Beau temps, mauvais temps – Les portes ouvriront à 11 h et nous poursuivrons avec des jeux pour finir l'après-midi.

Gratuit pour ses membres! Voici une bonne occasion pour devenir membre de la FADOQ!

Bienvenue à tous nos membres!

### DÉBUT DE NOS ACTIVITÉS EN SEPTEMBRE

Le club FADOQ de Saint-Magloire vous invite tous, sans obligation d'être membre, à suivre des cours de danse, le mercredi soir, avec M. Guy Gonthier, à partir du 10 septembre 2025, à la salle municipale.

Pour les nouvelles inscriptions, si vous participez au troisième cours, le quatrième sera gratuit.

Le premier groupe débute à 18 h. Il s'adresse aux débutants ou pour ceux qui ont suivi des cours avec d'autres professeurs. Il peut y avoir également une révision des danses anciennes pour ceux et celles qui voudraient revenir à nos soirées : donnez-nous les noms des danses que vous voulez réviser.

Le deuxième groupe débute à 19 h 15, il s'adresse aux intermédiaires.

Le coût est de 10,00 \$ par cours, payable sur place. Nous prenons les inscriptions dès maintenant en communiquant avec Guy ou Sylvie au 581-776-8881.

### NOUVELLE ACTIVITÉ CET AUTOMNE

Le jeu Babette jumelé avec la pétanque atout à partir du mois d'octobre, plus de détail dans le prochain Maglorois.

Guy Chabot  
Président du Club FADOQ St-Magloire  
581-776-8881

Regroupement des popotes roulantes

Repas préparés par  
**Resto Pub EL TORO**  
Soupe - Plat principal - Dessert

POSSIBILITÉ DE RECEVOIR  
plus de 2 repas par semaine

LIVRAISON DU DÎNER À DOMICILE  
MERCREDI ET VENDREDI

8 \$  
PAR REPAS

REÇU POUR  
CRÉDIT D'IMPÔT  
POUR LES  
PERSONNES DE  
70 ANS ET PLUS

BÉNÉVOLES  
RECHERCHÉS  
POUR LA  
LIVRAISON



UN SEUL APPEL SUFFIT ET VOUS ÊTES INSCRIT.  
COMMUNIQUEZ AVEC MARJORIE CARRIER AU 418 383-5252 POSTE 2



# Communauté chrétienne

## PAROISSE SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA « ÉGLISE DE SAINT-MAGLOIRE »

### CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

Samedi 16 août, à 16h; dimanche 31 août, à 10h; dimanche 7 septembre, à 10h; samedi 20 septembre, à 16h.

### EXPOSITION DU TRÈS SAINT-SACREMENT

Nous vous attendons nombreux pour prier ensemble dans la sacristie devant le Très Saint-Sacrement les premiers vendredis du mois, de 13h30 à 15h30. Prochaines rencontres : 5 septembre et le 3 octobre. Merci à Suzanne Laverdière et Louise Brochu pour leur dévouement. Soyez les bienvenus.

### COMPTE RENDU SUR LE BRUNCH TENU LE 15 JUIN

Le Comité de la Communauté chrétienne de Saint-Magloire vous remercie chaleureusement de votre participation au brunch de financement. Votre présence nombreuse a fait de cet événement un grand succès!

Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos précieux partenaires pour leur généreuse contribution :

- **La Municipalité de Saint-Magloire** pour la mise à disposition gratuite de la salle et de la cuisine.
- **L'Épicerie Boucherie J.L. Asselin** (Daniel Chabot) pour les savoureux cretons et le rabais sur les saucisses à déjeuner.
- **Normand et Diane Lapointe** pour son délicieux sirop d'érable.
- **France, Lina, Pauline et Guyanne Boutin** pour les délicieux muffins.

Nous remercions également tous les **bénévoles** qui ont œuvré sans relâche pour l'aménagement de la salle, la préparation et le service de ce merveilleux brunch.

Grâce à votre formidable générosité, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons remis un montant de **1 957 \$** à notre paroisse. Cette somme permettra de soutenir les dépenses essentielles liées à l'administration et à l'entretien de notre église. Votre soutien nous est inestimable!

### MESSE INTERCOMMUNAUTAIRE ET « CRIÉE » ANNUELLE

Nous vous invitons chaleureusement à notre messe intercommunautaire le **dimanche 31 août à 10h**. Les fidèles de toutes les communautés de la Paroisse Sainte-Kateri-Tekakwitha sont conviés à cet événement spécial.

Juste après la messe, notre **« Criée » annuelle** aura lieu sur le parvis de l'église. En cas de mauvais temps, nous nous déplacerons à l'arrière.

Pour soutenir cet événement, **essentiel au maintien des services pastoraux dans notre communauté**, nous comptons sur

vos générosité habituelle. N'hésitez pas à apporter des denrées alimentaires, des articles d'artisanat, des produits de votre jardin, ou tout autre article. Si vous avez besoin d'information, vous pouvez appeler la secrétaire, Lucie Chabot, les mercredis au 418-257-2131. Merci de votre soutien !

### CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE (CVA) 2025

Nous vous rappelons que les dépliants pour la Contribution Volontaire 2025 de notre église ont été distribués. Ces documents présentent les différentes manières de faire un don.

Si vous n'avez pas reçu votre dépliant, des exemplaires sont à votre disposition au bureau de la sacristie et à l'arrière de l'église.

**Vos dons sont précieux** : les fonds récoltés seront entièrement versés à la communauté de Saint-Magloire. Ils nous permettront d'assurer la continuité des célébrations et de préserver notre patrimoine.

Nous comptons sur votre soutien. Merci !

### UNE NOUVELLE VITRINE POUR VOUS INFORMER !

Nous sommes ravis de vous annoncer l'installation d'une nouvelle vitrine d'affichage située à l'avant de l'église. Ce panneau extérieur a été mis en place pour vous permettre de consulter rapidement et facilement l'horaire des messes et les informations importantes.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à :

- **Alain Guillemette et Simon Asselin** pour leur travail d'installation.
- **Sylvie Desrosiers** pour la préparation soignée des fiches d'information.

Merci à eux pour leur précieuse contribution !

### MESSAGE IMPORTANT À LA COMMUNAUTÉ

**Avis aux intéressés** : Un poste de marguillier est disponible au conseil d'administration de la Paroisse Sainte-Kateri-Tekakwitha, intégrant la communauté de Saint-Magloire. Le marguillier siège au sein du conseil d'administration de la Paroisse et il administre les biens des églises qui en font partie.

Ce poste est ouvert à toutes et à tous et il serait bénéfique qu'il soit pourvu par quelqu'un de **Saint-Magloire**.

Pour plus d'informations, contactez Simon Asselin par courriel (sim22asselin@gmail.com). Merci de considérer ce rôle pour le bien de l'église de Saint-Magloire.

Francine Mercier-Chabot

Membre du Comité de Consultation et d'Organisation Locale

Pour la Communauté Chrétienne de Saint-Magloire (**CCOL**)

## - LES ÉCOLES

La paroisse de Saint-Magloire possédait désormais une belle église et un presbytère, mais toujours pas d'école. À l'été 1879, le curé Camille Brochu convoqua tous ses paroissiens à une réunion à la sacristie pour leur parler de son projet d'ouvrir une école.

Plusieurs répondirent à l'appel du curé. M. François Boulanger prit la parole et se fit l'interprète des opposants. Il déclara que la paroisse était trop pauvre pour s'occuper d'instruction. « Moi, dit-il, je ne suis pas instruit et j'ai toujours gagné ma vie pareillement ; nos enfants feront comme nous autres. »

Le curé, croyant que la majorité s'opposait à son projet, n'insista pas. Mais dit ceci : J'ai assez travaillé pour vous depuis sept ans, vous devriez comprendre, il me semble, que c'est dans votre intérêt que je demande l'établissement d'une école. »

Personne ne répondit et l'assemblée fut dissoute. Le curé venait ainsi de vivre son premier échec. Mais en réalité, plusieurs adhéraient à ce projet, ils étaient toutefois trop gênés de donner leur opinion par crainte de déplaire à leurs amis ou par manque de courage à prendre la parole. Quoiqu'il en soit, il était trop tard.

Le 31 mai 1880, le curé Brochu quitta la paroisse, remplacé peu après par l'abbé Édouard Parent. Dès son deuxième dimanche en poste, ce dernier annonça la tenue d'une assemblée pour discuter de l'ouverture d'écoles dans le village.

Nous n'avons pas les détails du déroulement de cette réunion, mais le 11 juillet 1880, le curé convoqua une assemblée des contribuables pour le lendemain afin d'élire les commissaires d'école : MM. Joseph Brisson (président), Laurent Couture (secrétaire), Elzéar Lemieux, Cyrille Laprise et Honorius Brochu. La première réunion des commissaires eut lieu au presbytère le 7 août. Le curé assistait toujours aux rencontres, ce qui montre à quel point l'Église jouait un rôle important dans toutes les sphères de la vie du village à cette époque.

Le 24 septembre suivant, lors d'une réunion, il fut décidé de louer la maison de Pierre Tanguay, construite en face du presbytère, pour y installer une classe. Le prix du loyer pour l'année fut fixé à 6 \$. M. Brisson fut autorisé à faire fabriquer l'ameublement nécessaire à la classe et M. Couture fut chargé d'engager une institutrice. Il est alors décrété qu'une somme de 100 \$ sera prélevée auprès de l'ensemble de la

paroisse afin de couvrir le salaire de l'institutrice ainsi que l'achat de l'ameublement.

L'ouverture de la classe eut lieu le 4 novembre 1880. Il y avait au moins 150 enfants en âge de fréquenter l'école dans la paroisse. On peut donc en conclure que plusieurs enfants avaient dû patienter encore un moment avant de fréquenter l'école. La première institutrice fut Mlle Amanda Fortin avec un salaire de 60 \$ par année. L'école ayant commencé en retard se termina le 16 août 1881.

À suivre ...

Source : Monographie Saint-Magloire de Bellechasse, Livre du 150e – Saint-Magloire d'hier à aujourd'hui vers demain ...

## ***Horaire de vidanges de FOSSES SEPTIQUES***

**Vous voulez faire vidanger  
votre fosse septique??**

***Nous serons à SAINT-MAGLOIRE du  
8 septembre au 12 septembre 2025.***

***Vous n'avez qu'à communiquer avec nous,***

**SANI**  
**ETCHEMIN** NC

**au 418 383-3193**

**[www.sanietchemin.com](http://www.sanietchemin.com)**

***Le coût du service est de***

***152\$ + taxes = 174.76\$ taxes comprises***

Ce tarif est valide seulement aux dates mentionnées ci-haut.

Un supplément vous sera chargé si votre fosse contient plus que 1000 gallons

4779



FESTIVAL DE LA VACHE QUI...

# PROGRAMMATION 2025

## VENDREDI 29 AOÛT

19h

BINGO À LA SALLE MUNICIPALE | Réservé aux 18 ans et plus



Salle municipale  
147 rue principale saint magloire



Entrée : 15 \$ (inclus un livret de 9 cartes)  
Geneviève Prévost – 581-372-3035

500 \$ en prix !

Apportez vos étampers !



## SAMEDI 30 AOÛT

10h  
-  
12h

INSCRIPTION POUR LES COURSES  
DE BAZOUS-EXTRÊMES

Une seule catégorie : 4-6 cylindres



Terrain des loisirs  
13 rang du lac, Saint-Magloire



Inscription : 20 \$/personne  
Stéphane Prévost – 418-234-5947

2 500 \$ en bourse !

13h

ST-MAG CRASHED TÔLE  
COURSE DE BAZOUS-EXTRÊMES



Terrain des loisirs  
13 rang du lac, Saint-Magloire



Admission (course et soirée incluse) :  
20 \$ (13 ans et +)  
5 \$ (6 à 12 ans)

Tirage de la vache qui... 1 000 terrains

13h  
-  
17h

ACTIVITÉS POUR ENFANTS



Terrain des loisirs  
13 rang du lac, Saint-Magloire

- Jeux gonflables
- Machine à toutous
- Kiosque de friandises



18h30

DEVINEZ OÙ LA VACHE VA...

Vente de 1 000 terrains à 5 \$



Dans les commerces de Saint-Magloire

À gagner : 700 \$ en bœuf ou 500 \$ en argent

21h

SPECTACLE DU GROUPE  
DAN & BASS (COUNTRY ROCK)



Salle municipale  
147 Rue Principale, Saint-Magloire



Entrée : 5 \$



Seule la boisson achetée sur le site sera acceptée

En permanence sur le site :

Kiosque de vente des lots pour la vache et cantine